

■ **Emile Grobéty SA**, à Genève, exploitation d'un atelier de terminage, etc. (FOSC du 14.06.1993, p. 3084). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 02.02.2004. Par conséquent sa raison sociale devient: **Emile Grobéty SA, en liquidation**.
Journal no 4245 du 02.04.2004
(02205966 / CH-660.0.247.975-3)